

ÉVALUATION DE L'UNITÉ :
Savoirs et mondes indiens

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Centre National de la Recherche Scientifique –
CNRS

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères -
MEAE

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Eloi Ficquet, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Savoirs et mondes indiens
Acronyme de l'unité :	
Label demandé :	USR
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
N° actuel :	3330
Nom du directeur (2017-2018) :	M. Frédéric LANDY, dir. adj. M. Nicolas GRAVEL
Nom du porteur de projet (2019-2023) :	M. Frédéric LANDY, dir. adj. M. Nicolas GRAVEL
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	2

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Eloi FICQUET, EHESS

Experts :

- M. Andreas ECKERT, Université Humboldt, Berlin, Allemagne
- M. Raphael LARRERE, INRA
- M. Jean-Bernard OUÉDRAOGO, CNRS, EHESS
- M. Jean-Pierre PASCAL, CNRS
- M^{me} Nadine WANONO, CNRS (personnel d'appui à la recherche)

Conseillère scientifique représentante du Hcéres :

M^{me} Sandra LAUGIER

Représentantes des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Caroline BODOLEC, CNRS

M^{me} Maëlle SERGHERAERT, MAEE

INTRODUCTION

L'USR n° 3330 Savoirs et mondes indiens joue un rôle essentiel dans l'implantation et le développement des recherches françaises en Inde, et couvre un très large spectre de domaines scientifiques associant sciences humaines et sociales, sciences économiques et sciences de l'environnement. Les recherches conduites à l'USR portent sur presque tout le sous-continent indien, avec une densité plus forte pour les États du Sud. Les partenariats locaux auprès d'une grande variété d'institutions, assurent un rayonnement certain et une confiance des autorités indiennes. En dehors de l'Inde, la collaboration régionale s'effectue principalement avec le Sri Lanka, le Népal et les pays asiatiques hindouisés.

Les deux unités étant localisées respectivement à Pondichéry et à New Delhi, leur fonctionnement et leur bilan sont présentés de façon séparée ci-dessous.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'USR réunit deux UMIFRE : l'Institut Français de Pondichéry (IFP), inauguré le 20 mars 1955, suite au traité de cession des établissements français en Inde, et le plus récent Centre de Sciences Humaines (CSH), mis en place en 1980 lorsque la Délégation archéologique française en Afghanistan a déménagé de Kaboul à Delhi, à la suite de l'invasion soviétique de l'Afghanistan et inauguré en 1990. Depuis 2007 le CSH est devenu une UMIFRE, désormais consacrée à l'étude des dynamiques sociales et économiques contemporaines en Inde et en Asie du Sud.

Les locaux de l'IFP sont situés à Pondichéry dans un grand bâtiment, un ancien palais colonial, situé en bord de mer sur le Golfe du Bengale. Les locaux du CSH, modernes, sont à New Delhi, 2, Dr. APJ Abdul Kalam Road, près du Taj Man Singh Hotel.

DIRECTION DE L'UNITÉ

Directeur : M. Frédéric LANDY, directeur adjoint M. Nicolas GRAVEL

DOMAINE D'ACTIVITÉ

L'USR développe les recherches françaises en Inde, couvrant un très large spectre de domaines scientifiques associant indologie, sciences humaines et sociales, économiques et sciences de l'environnement. Elle développe et accueille des recherches sur les dynamiques et problématiques contemporaines de l'Inde et de la région.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés	5	5
Maîtres de conférences et assimilés	3	1
Directeurs de recherche et assimilés	2	2
Chargés de recherche et assimilés	17	16
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0

ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	51	39,5
TOTAL personnels permanents en activité	78	63,5
Personnels non-titulaires, émérites et autres		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	1	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	4	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	4	
Doctorants	10	
TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres	19	
TOTAL unité		
	97	

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'USR Savoirs et mondes indiens est d'un exceptionnel dynamisme et permet une présence de la recherche nationale en Inde mais aussi un développement d'une aire de recherche tout à fait cruciale pour les tutelles. Elle a permis une solide implantation des recherches françaises en Inde, couvrant un très large spectre de domaines scientifiques associant sciences humaines et sociales, économiques et sciences de l'environnement.

Les travaux sont de très haut niveau, de portée internationale, très largement en langue anglaise, sans compter les recherches portées par des équipes françaises qui bénéficient de la plateforme de services de l'unité. Toutefois la conduite des programmes de recherche doit prendre en compte la rotation des chercheurs, incompatible avec la réalisation et la valorisation de programme de recherche à long terme et la recherche de financements.

L'UMIFRE IFP, par son existence depuis plus de soixante ans, a permis une très solide implantation des recherches françaises en Inde, couvrant un très large spectre de domaines scientifiques associant sciences humaines et sociales et sciences de l'environnement. Les recherches conduites à l'IFP ou bénéficiant du soutien de l'IFP portent sur presque tout le sous-continent indien, avec une densité plus forte pour les Etats du Sud. Les partenariats locaux auprès d'une grande variété d'institutions, assurent un rayonnement certain et une confiance des autorités indiennes. En dehors de l'Inde, la collaboration régionale s'effectue principalement avec le Sri Lanka, le Népal et les pays asiatiques hindouisés. Les travaux produits par les chercheurs affectés à l'IFP sont de très haut niveau, de portée internationale, très largement en langue anglaise, sans compter les recherches portées par des équipes françaises qui bénéficient de la plateforme de services de l'institut. Les travaux produits par les chercheurs affectés à l'IFP sont de très haut niveau, de portée internationale, très largement en langue anglaise, sans compter les recherches portées par des équipes françaises qui bénéficient de la plateforme de services de l'institut

Basé à Dehli, l'UMIFRE CSH développe et accueille des recherches sur les dynamiques et problématiques contemporaines de l'Inde et de la région Asie du Sud. Plusieurs domaines des sciences sociales y sont étudiés : géographie, études urbaines, sociologie, sciences économiques, sciences politiques. Malgré la taille réduite de ses effectifs permanents (6 chercheurs MEAE et CNRS en expatriation, mais aussi 3 chercheurs contractuels indiens à plein temps) l'équipe rend compte d'un fort dynamisme, par le nombre de manifestations qu'elle organise, par le nombre et la diversité de ses publications, par l'importance des financements sur projets, ainsi que par la densité des collaborations avec les meilleurs centres universitaires indiens.

Cependant, les dotations des tutelles sont absorbées par les charges de fonctionnement et les salaires locaux, et les financements extérieurs tendent à diminuer. La rotation des chercheurs se traduit par une grande variété des thématiques et ne donne pas suffisamment de temps pour le montage, la réalisation et la valorisation des projets au sein de l'équipe.

Le recrutement, sur fonds propres, de chercheurs indiens contractuels à temps plein a été une réponse à cette difficulté, mais cette politique ne peut durablement être prise en charge sur les dotations de fonctionnement. Il faudrait redéfinir, clarifier, consolider les relations partenariales avec les établissements français, européens et indiens dont les chercheurs qui bénéficient le plus des capacités d'accueil de l'USR.

Le budget s'appuie sur des dotations stables des tutelles, mais ce budget n'est pas en phase avec les évolutions économiques et l'élévation générale du niveau de vie. Le budget de fonctionnement est essentiellement consommé en masse salariale, de personnels locaux, indispensables pour assurer le fonctionnement général, le suivi des programmes et leur pleine intégration dans le tissu intellectuel local. Faute de salaires suffisamment attractifs, le recrutement de chercheurs locaux de bon niveau devient quasiment impossible. Les restrictions sur les emplois locaux ne peuvent être compensées qu'à la marge et de façon insatisfaisante par les chercheurs en affectation ou associés.

Des solutions ont été recherchées, avec un accroissement notable des financements externes, notamment par le mécénat et le développement de l'expertise, mais cela ne suffit pas à garantir le maintien durable de fonctions de service qui bénéficient à un grand nombre d'équipes françaises et indiennes. L'érosion et l'instabilité budgétaires se traduiront inévitablement par l'arrêt progressif des programmes à long terme. Au mieux, leur pilotage scientifique sera assuré par des chercheurs extérieurs à l'unité, souvent d'anciens pensionnaires. Un redéploiement des moyens, correspondant à une évaluation des besoins de fonctionnement structurels, devrait être conjugué à une redéfinition des partenariats, notamment de la part des organismes qui bénéficient le plus des fonctions support de l'unité. Des actions concertées, auprès des tutelles ou auprès d'autres structures (l'AFD par exemple), pourraient déboucher sur quelques solutions.

La fluctuation des recherches au gré des affectations et des opportunités de projet ne permet pas de consolider sur le long terme les axes de la politique scientifique du CSH. Le recrutement, sur fonds propres, de chercheurs indiens contractuels à temps plein a été une réponse à cette difficulté, mais cette politique ne peut durablement être prise en charge sur les dotations de fonctionnement. Il faudrait redéfinir, clarifier, consolider les relations partenariales avec les établissements français, européens et indiens dont les chercheurs qui bénéficient le plus des capacités d'accueil du centre, en envisageant notamment des principes de distribution équilibrée des moyens, notamment l'affectation des financements sur projets.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

